



La commune de Saint-Florent-sur-Cher
6 770 habitants

recrute en interne ou en externe

2 ASVP à mi-temps (H/F) en renfort de la police municipale

Missions des Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) :

- Faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement ainsi qu'à l'affichage du certificat d'assurance,
- Constater les infractions au code de la santé publique (propreté des voies publiques).
- Participer à des missions de prévention et de protection sur la voie publique et aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics.
- Les ASVP travaillent en binôme et veillent notamment :
 - à la sécurité des enfants à l'entrée et à la sortie des écoles
 - au stationnement (zones bleues, place de la République...)
 - aux infractions au code de la route
 - à la surveillance de la ville
 - à l'encadrement et à la surveillance lors de cérémonies ou manifestations culturelles sportives et des cérémonies officielles

Profil :

- Grade : Adjoint Administratif
- Grande disponibilité,
- Sens du service public et du travail en équipe,
- Connaissance de la réglementation,
- Faire preuve d'initiative, de dynamisme, de rigueur, de discrétion,
- Maîtrise de l'outil informatique,
- Qualités rédactionnelles,
- Permis B indispensable.

Durée hebdomadaire de travail : 17 h 30

Poste à pourvoir immédiatement

Rémunération : Statutaire + Régime indemnitaire + prime de fin d'année

Les candidatures manuscrites et CV détaillés sont à adresser avant le 30 avril 2020 à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Place de la République
18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER

Saint-Florent-sur-Cher, le 5 mars 2020